



PAPREC

Fantastique Yoann Richomme, 2^{ème} du Vendée Globe !

Yoann Richomme vient de franchir en 2^{ème} position la ligne d'arrivée de la 10^{ème} édition du Vendée Globe, avec une avance de neuf jours sur le précédent record du Vendée Globe. Le skipper de Paprec offre ainsi une très belle seconde place au leader français du recyclage, acteur majeur européen de la gestion des déchets, pour sa 6^{ème} participation à cet « Everest des mers ».

Paris, le 15 janvier 2025,

Les équipes de Paprec sont particulièrement fières de leur champion, Yoann Richomme qui, à la 6^{ème} participation de Paprec au Vendée Globe lui offre une deuxième place pour cette course légendaire. Alors que c'était la première participation de Yoann à cette course sans escale et sans assistance. Et son premier tour du monde !

Un mano à mano d'anthologie

Et quelle place ! cette dixième édition a été d'une intensité folle, Yoann a ainsi franchi la ligne d'arrivée avec presque dix jours d'avance sur le record d'Armel le Cléac'h !

Un record battu grâce aux bateaux particulièrement innovants mais aussi grâce à la ténacité et la combativité des deux champions Yoann Richomme et Charlie Dalin. En effet, depuis le cap de Bonne Espérance, les deux marins ont mené un mano à mano à une cadence infernale, reléguant loin derrière eux le reste de la flotte. Un duel en réalité entamé dès le départ soit 65 jours de bataille navale !

Les deux marins, au sommet de leur art, ont mené cette dixième édition de l'« Everest des mers » avec l'intensité d'une Solitaire du Figaro, course que les deux marins ont déjà remporté plusieurs fois.

« Nous sommes très fiers de notre champion ! Yoann a mené cette course mythique avec talent, ténacité et une bonne humeur permanente qui dépasse l'entendement vu les conditions de cette course ! Pour mener ce genre de compétition et savoir piloter habilement ces bijoux de technologie que sont les Imoca, il faut être un homme ou une femme d'exception. C'est un incroyable challenge intellectuel, physique et psychologique ! » Souligne Jean-Luc Petithuguenin, fondateur de Paprec.

« Nous sommes particulièrement heureux de cette 2^{ème} place derrière un magnifique champion, Charlie Dalin, que nous félicitons. Cette place consacre notre sixième participation à cette épreuve incontournable de la course au large. Nous avons mis en place tous les moyens possibles pour parvenir à ce résultat. Un bateau conçu avec les meilleurs architectes du moment, une écurie dédiée et un marin d'exception », se réjouit Sébastien Petithuguenin, Pdg de Paprec Energies. Qui poursuit : *« Nous allons poursuivre l'aventure avec Yoann Richomme pour la prochaine édition en espérant faire comme Charlie Dalin ou Armel le Cléac'h : gagner après une deuxième place ! »*

Paprec et la voile : 25 ans d'histoire

« Paprec est un soutien important de la course au large parce que nous partageons les valeurs de ce sport : la ténacité, l'excellence et le dépassement de soi, ainsi que la capacité à mener des projets technologiques innovants », rappelle Sébastien Petithuguenin. Des valeurs que les collaborateurs de Paprec mettent chaque jour au service de leurs clients industriels et collectivités pour trouver avec eux les meilleures solutions technologiques et environnementales permettant de transformer leurs déchets en nouvelles matières ou en énergies vertes.

Paprec et la voile, c'est une histoire d'amour de 25 ans ! Après ses débuts dans le Tour de France à la voile en 1999, Paprec rencontre Jean-Pierre Dick. Celui-ci prendra en 2004 la barre du premier bateau Paprec à participer au Vendée Globe. Consacré « Marin de l'année » en 2011, il gagnera sous nos couleurs de nombreuses courses en double : deux fois la Barcelona World Race et quatre fois la Transat Jacques Vabre.

Au cours de quatre éditions successives de cet « Everest des mers », le skipper sillonnera les océans sous les couleurs de Paprec. Il se distinguera pour son opiniâtreté et sa résistance. Jean-Pierre a en effet terminé 6^{ème} en 2005, a dû abandonner pour graves avaries en 2008 et a frôlé le podium avec une place de 4^{ème} dans les deux éditions suivantes. Lors de la précédente édition, il y a quatre ans, Sébastien Simon, alors skipper Arkéa Paprec, avait dû abandonner après une casse... un skipper qui devrait être également sur le podium de ce 10^{ème} Vendée.

Une écurie dédiée à la course au large

Après la dernière édition, Paprec monte encore d'un cran sur le circuit Imoca en décidant de créer sa propre écurie de course en partenariat avec le Crédit Mutuel Arkéa, un de ses partenaires financiers majeurs.

Ce projet se monte donc avec les sponsors en tête de pont. Paprec et Arkéa forment une joint-venture, créent une équipe dédiée et choisissent un skipper. Yoann Richomme, étoile montante de la course au large, rejoint ainsi le projet. Avec un marin émérite comme binôme, Yann Eliès, pour les courses en double et pour le remplacer le cas échéant.

Un skipper prometteur et un navire innovant

Quand il rejoint l'aventure Paprec Arkéa, Yoann Richomme est déjà auréolé d'une double victoire à La Solitaire du Figaro en 2016 et 2019 et d'une première place en Class40 à la Route du Rhum de 2018. Il se distingue à nouveau dès son arrivée sous les couleurs du géant du recyclage, en gagnant en 2022 une deuxième fois la Route du Rhum en Class40.

Un nouveau bateau, un IMOCA, est mis en chantier avec le cabinet d'architectes Koch-Finot-Conq. Le skipper, qui est aussi architecte naval, participe aux choix techniques pour ce bolide de 60 pieds. « *Un projet de course au large est avant tout un projet d'innovation et de technologie, comme en Formule 1. L'architecte et le skipper doivent concevoir le meilleur bateau dans une jauge commune* », précise Sébastien Petithuguenin, Président de Paprec Energies.

Ténacité, excellence : des valeurs partagées

Le pari technique s'avère rapidement efficace : Yoann gagne deux des trois premières transatlantiques en solitaire qu'il réalise avec ce nouveau bateau. Ce palmarès le place alors parmi les favoris de cette dixième édition du Vendée Globe. Yoann confirme cette intuition en terminant deuxième pour sa première participation à cette course sans escale et sans assistance. Et son premier tour du monde !

Paprec, acteur important de la voile de compétition

Avec huit victoires majeures sur le circuit IMOCA en 25 ans et cinq participations au Vendée Globe, dont quatre aux côtés de Jean-Pierre Dick, le groupe Paprec figure parmi les acteurs majeurs du sponsoring de la voile. Il poursuit l'aventure sur le circuit professionnel en partenariat avec Arkea, avec son skipper Yoann Richomme depuis trois ans. En vingt ans, des plus noms de la voile ont rejoint l'un ou l'autre des projets Paprec, comme Yann Eliès, Loïck Peyron...

En parallèle, le groupe participe aux 52 Super Séries en TP52, alignant un équipage amateur de haut niveau, géré avec succès par Stéphane Névé, skipper du groupe. Après avoir dirigé une usine Paprec à Quimper pendant dix ans, Stéphane Névé se consacre entièrement à la voile pour Paprec. Son bateau a été distingué dix fois comme meilleur bateau breton et a remporté la Commodore's cup en 2006 (course par équipe nationale). Un équipage rejoint cette année par Loïck Peyron en tant que tacticien.

Acteur majeur des circuits de la course au large, Paprec est, depuis 2022, le partenaire titre de la Solitaire du Figaro, devenue Solitaire du Figaro Paprec. Il est également le partenaire éponyme de la Transat Paprec, reliant Concarneau à l'île de Saint-Barthélemy.

Paprec a pour objectif de permettre à toutes et tous d'accéder à cette filière d'excellence française qu'est la voile. Pour cela, il crée une épreuve en double sur la Solitaire du Figaro, le « Défi Paprec », qui permet à des novices de se frotter à cette course exigeante. Le groupe a été moteur pour que la Transat Paprec soit la première transatlantique en double mixte obligatoire, afin de permettre aux navigatrices d'acquérir de l'expérience dans la course au large.

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé par Jean-Luc Petithuguenin et est depuis dirigé depuis par la famille. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme acteur majeur de la production d'énergies vertes et du traitement des déchets. Il est passé en 30 ans de 45 à 16 000 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 350 sites dans dix pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et son chiffre d'affaires dépasse les 3 milliards d'euros en 2024.

Contact presse : Agathe Remoué agathe.remoue@paprec.com au 06 27 47 60 69